



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

**COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN**

**Délibération du conseil municipal n° 20221128-1**

**Séance du conseil municipal du 28 Novembre 2022**

- Date de convocation : 22 novembre 2022
- Nombre de conseillers en exercice : 19
- Nombre de conseillers présents : 15
- Nombre de conseillers représentés : 2
- Nombre de votants : 17
- Quorum : 10

**Vote**

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le vingt-huit novembre deux mille vingt-deux, à 20 heures 30, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie, sous la présidence de madame DUPONT Nathalie, maire.

**Etaient présents** : DUPONT Nathalie, FOUQUERAY Dominique, HAIES Dominique, LANGLOIS Bruno, GRES Anne, GEORGES Thierry, BRUNEAU Claire, FOLLENFANT Dominique, BARTHES Renaud, RICHER Cécile, JOUSSE Laëtitia, GUITTET Karen, POTTIER Nathalie, PICOULEAU Gaylord, COME Gaëtan.

**Etaient représentés** : PAUVERT Juana (Pouvoir de vote donné à BRUNEAU Claire), DOBERT Sébastien (Pouvoir de vote donné à GRES Anne).

**Etaient absents et non représentés** : VACHER William, JOUSSEAU Morgane.

**Secrétaire de séance** : LANGLOIS Bruno.

**1 - Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal**

Madame le maire procède à la lecture du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 novembre 2022.

Conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur du conseil municipal, madame le maire invite les conseillers présents le 16 novembre 2022 à approuver le procès-verbal.

Le procès-verbal du 16 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Le maire,  
Nathalie DUPONT



Le secrétaire de séance,  
Bruno LANGLOIS

Date d'affichage de la délibération : Le 2 décembre 2022



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

## COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

### Délibération du conseil municipal n° 20221128-2

#### Séance du conseil municipal du 28 Novembre 2022

- Date de convocation : 22 novembre 2022
- Nombre de conseillers en exercice : 19
- Nombre de conseillers présents : 15
- Nombre de conseillers représentés : 2
- Nombre de votants : 17
- Quorum : 10

#### Vote

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le vingt-huit novembre deux mille vingt-deux, à 20 heures 30, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie, sous la présidence de madame DUPONT Nathalie, maire.

**Etaient présents** : DUPONT Nathalie, FOUQUERAY Dominique, HAIES Dominique, LANGLOIS Bruno, GRES Anne, GEORGES Thierry, BRUNEAU Claire, FOLLENFANT Dominique, BARTHES Renaud, RICHER Cécile, JOUSSE Laetitia, GUITTET Karen, POTTIER Nathalie, PICOULEAU Gaylord, COME Gaëtan.

**Etaient représentés** : PAUVERT Juana (Pouvoir de vote donné à BRUNEAU Claire), DOBERT Sébastien (Pouvoir de vote donné à GRES Anne).

**Etaient absents et non représentés** : VACHER William, JOUSSEAU Morgane.

**Secrétaire de séance** : LANGLOIS Bruno.

#### **2 - Réaménagement et extension de la mairie : Marchés de travaux**

Monsieur FOUQUERAY expose que la Commune a lancé, en juin dernier, une consultation selon la procédure adaptée (conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique) pour les travaux de réaménagement et d'extension de la mairie.

Les travaux se décomposent en onze lots, à savoir :

- Lot n°1 : Gros œuvre
- Lot n°2 : Charpente et ossature bois
- Lot n°3 : Etanchéité - Couverture
- Lot n°4 : Menuiseries extérieures
- Lot n°5 : Plâtrerie
- Lot n°6 : Menuiseries intérieures
- Lot n°7 : Plafonds suspendus
- Lot n°8 : Carrelage - Faïence
- Lot n°9 : Peinture
- Lot n°10 : Electricité
- Lot n°11 : Plomberie - Chauffage - Ventilation

Une annonce légale est parue dans le journal Ouest France le 29 juin et le Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E) préparé par notre maître d'œuvre, le cabinet CAZALS, a été mis en ligne sur la plateforme Sarthe marchés publics, plateforme de dématérialisation des marchés publics.

Deux critères pondérés ont été retenus pour le jugement des offres :

- 1 - Prix : 60 %
- 2 - Valeur technique : 40 %

La date limite de remise des offres était fixée au 21 juillet à 17 heures.

22 entreprises ont soumissionné dans le délai imparti, certaines ayant soumissionné pour plusieurs lots.

Il n'y a eu aucun dépôt hors délai.

Nous avons reçu :

- Pour le lot n°1 : 2
- Pour le lot n°2 : 0**
- Pour le lot n°3 : 3
- Pour le lot n°4 : 4
- Pour le lot n°5 : 4
- Pour le lot n°6 : 2
- Pour le lot n°7 : 5
- Pour le lot n°8 : 1
- Pour le lot n°9 : 1
- Pour le lot n°10 : 1
- Pour le lot n°11 : 2

Soit 25 offres au total.

Compte tenu de l'absence d'offre remise pour le lot n°2, ce dernier a été déclaré infructueux et une nouvelle consultation a été lancée sur la plateforme Sarthe marchés publics le 22 juillet. Les conditions initiales du marché public n'ont pas été modifiées (la date limite de remise des offres a été fixée au 15 septembre à 17 heures).

Malheureusement, aucune offre n'a été déposée à l'issue de cette 2<sup>ème</sup> consultation.

C'est pourquoi nous avons sollicité une offre pour ce lot n° 2 sans publicité ni mise en concurrence préalables en application de l'article L.2122-1 du code de la commande publique.

Les offres ont été analysées suivant les critères de sélection.

Au vu du rapport d'analyse des offres, dont la commission « bâtiments communaux » a pris préalablement connaissance, il est proposé d'attribuer les marchés de travaux aux entreprises suivantes :

	<b>Entreprises</b>	<b>Montants des offres</b>
<b>Lot 1 : Gros œuvre</b>	<b>SARL CHOISNET BARDOU</b>	69 902,20 Euros H.T.
<b>Lot 2 : Charpente et ossature bois</b>	<b>MATCO</b>	60 619,98 Euros H.T.
<b>Lot 3 : Etanchéité - Couverture</b>	<b>LLJ TOITURE, ATTILA LE MANS</b>	20 635,77 Euros H.T.
<b>Lot 4 : Menuiseries extérieures</b>	<b>MPO FENETRES SAS</b>	141 586,12 Euros H.T.
<b>Lot 5 : Plâtrerie</b>	<b>SAS PCI DECOR</b>	54 069,62 Euros H.T.
<b>Lot 6 : Menuiseries intérieures</b>	<b>SCBA</b>	54 273,49 Euros H.T.
<b>Lot 7 : Plafonds suspendus</b>	<b>APM</b>	13 095,68 Euros H.T.
<b>Lot 8 : Carrelage - Faïence</b>	<b>SARL BLONDEAU CARRELAGES</b>	10 620,18 Euros H.T.
<b>Lot 9 : Peinture</b>	<b>SAS BOULFRAY</b>	22 677,72 Euros H.T.
<b>Lot 10 : Electricité</b>	<b>ESBPC ELECTRICITE</b>	62 819,77 Euros H.T.
<b>Lot 11 : Plomberie - Chauffage - Ventilation</b>	<b>SCETEC SCOP SA</b>	140 420,77 Euros H.T.

Soit un total de 650 721,30 Euros H.T.

Ce sont ces entreprises qui ont remis les offres économiquement les plus avantageuses.

La dernière estimation prévisionnelle pour l'ensemble des travaux (11 lots sus mentionnés) s'élevait à 691 200 Euros H.T.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la proposition d'attribution des lots telle qu'exposée ci-avant,
- d'autoriser madame le maire ou son/sa représentant(e) à signer ces 11 lots.

Le maire,  
Nathalie DUPONT



Le secrétaire de séance,  
Bruno LANGLOIS

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Bruno Langlois mentioned in the text above.

Date d'affichage de la délibération : Le 2 décembre 2022